

RAPPORT MORAL

Mahel Coppey, présidente du RTES

Tout d'abord, je me permets quelques mots sur le contexte dans lequel se déroule notre assemblée générale. En janvier notre pays est traversé par des mouvements sociaux forts, mobilisation sans précédent en lien avec la réforme des retraites. Ces derniers jours ont été marqués par une actualité qui nous bouleverse et qui nous bouscule, nous élu.e.s locaux, services publics locaux et les acteurs de l'ESS dans les quartiers populaires. Cette crise touche nos communs, et interroge nos fondamentaux. Il est peut être un peu tôt pour poser une analyse complète et suffisamment complexe mais évidemment que notre réseau doit porter une parole collective sur ces sujets. Fort de ses 20 ans d'existence, le RTES peut s'appuyer sur le bilan de 20 ans de politiques publiques locales d'économie sociale et solidaire, le fruit de l'expertise directe de ses adhérents qui font face aux réalités du quotidien.



D'ailleurs, ce travail a été enclenché avec des chercheurs et collectivités adhérentes du réseau mais a aussi permis d'engager une réflexion prospective sur les politiques ESS a dégager 4 grandes mutations pour notre société :

- fractures et solidarités territoriales,
- renouvellement des formes d'engagements,
- modalités d'intervention publique dans l'économie,
- mutations du travail et de l'emploi.

Dont l'une des conclusions montre qu'il faut renforcer les travaux autour de la coopération économique territoriale. En 2022, Le RTES a développé ses actions en faveur des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), en partenariat avec la CGSCOP. Afin de toujours mieux répondre aux attentes des collectivités adhérentes, le RTES a renforcé son équipe en développant une mission d'appui-conseil auprès des collectivités.

Le RTES a participé activement à la relance des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) et poursuit en 2023 son action aux côtés des réseaux engagés pour leur développement : le Labo de l'ESS, ESS France, le Coorace, le MES. Et bien sûr aux côtés des PTCE engagés pour certains depuis longtemps. C'est le cas du Solilab où nous sommes aujourd'hui. Ce n'est pas un long fleuve tranquille, le RTES met au cœur de ses actions le développement de projets ancrés dans les territoires, basés sur la coopération multi acteurs, et porteurs d'un développement local durable selon la définition des PTCE.

Car nous sommes bien à un moment « territoires », comme le souligne la tribune que le RTES a impulsé, en mobilisant plusieurs réseaux de collectivités, et élu.e.s. Nous y reviendrons tout à l'heure avec la signature de la présidente de France urbaine de notre tribune.

Nous sommes donc à un moment « territoires » qui s'articule aussi sur une reconnaissance européenne et internationale de l'ESS, avec :

- l'adoption d'un plan d'actions à l'échelle européenne, et l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en avril 2023 : « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable »,
- le succès du Forum de Dakar, organisé par le GSEF. Plusieurs d'entre vous y étaient, aux côtés de plus de 6000 personnes. Prochain rendez-vous du GSEF à Bordeaux, en octobre 2025. On y sera ! Et nous appelons toutes les collectivités présentes aujourd'hui à se mobiliser pour la réussite et le succès de ce rendez-vous.

D'ici là, peut-être une nouvelle loi sur l'ESS ? En tout cas, la phase d'évaluation de la loi ESS de 2014 a été ouverte. Un rapport d'évaluation, auquel le RTES a contribué grâce à vos retours, a été adopté par le CSESS il y a quelques jours. Il est de grande qualité, et le RTES partage la très grande majorité du contenu de ce rapport. Il partage en particulier les avis qui concernent directement les collectivités. Les articles définissant les entreprises de l'ESS, l'innovation sociale, la subvention, les missions des CRESS, les articles sur les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, sur les Monnaies Locales Complémentaires, sur les politiques régionales d'ESS, sont autant de points d'appui importants pour les politiques locales d'ESS.

Prochaine étape : l'évaluation sans doute par Parlement, nous sommes mobilisés collectivement à porter des propositions, dont l'esprit général conformément au RTES et à ses valeurs est d'une part de conforter et de sécuriser les possibilités de soutien de tout niveau de collectivités auprès des acteurs de l'ESS et d'autre part de réaffirmer l'importance des démarches de co-construction des politiques publiques (avec les acteurs et entre collectivités).

Je vous propose de passer maintenant à une présentation plus précise des actions menées par le RTES en 2022 qui démontre la vitalité de notre réseau. Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration pour le temps qu'ils et elles consacrent aux différentes actions du RTES. Un grand merci à vous membres du RTES pour votre mobilisation tout au long de l'année 2022.

